

Du 26 Septembre 2026 au 03 Avril 2027

Salle pôle senior avenue Joseph Fallen 13400 AUBAGNE

Article 1 : Organisation

Le club d'AUBAGNE organise l'Open d'AUBAGNE 2026-2027

Du 26 Septembre 2026 au 03 Avril 2027

Ouvert à tous les joueurs de moins 2000 élo.

Article 2 : homologation

Cet évènement est homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Echecs (F.I.D.E.), il se joue en 9 rondes. Les appariements informatisés (programme PAPI conçu par Erick MOURET) se font au système suisse (néerlandais), sans protection de club ou de famille. Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. Les règles du jeu sont les dernières parues de la FIDE

Les résultats des parties compatibles seront comptabilisés pour le classement ELO FFE et FIDE du mois suivant les parties jouées

Article 3 : cadence

De 1h30 + 30 secs par coup pour toute la partie. ▪ La notation est obligatoire durant toute la partie. ▪ Les tournois sont homologués pour le classement Elo de la FIDE. ▪ Publication des résultats : - sur le site de la FFE : <http://www.echecs.asso.fr/> : et le site du C E A

Article 4 : Le Bye

Tout joueur pourra prendre deux « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT les appariements de la ronde suivante. Jusqu'à la septième ronde incluse. Nouvelles informations concernant l'Open 13 2026/27 Nouveautés : Plus de parties décalées (tolérance uniquement de jouer avant ou ailleurs pour des joueurs d'un même club) - appariement disponible uniquement le lundi précédant le jour de la ronde (ce qui laisse plus de temps pour le bye)- sévérité pour les forfaits (au 1er forfait non prévenu, et au 2eme - après appariements - même en prévenant)

Article 5 : Horaires

Samedi 26 Septembre 2026 Accueil et pointage de 13heures à 14 heures

Ronde 1 samedi 26 Septembre 2026 à 14 Heures 30

Ronde 2 samedi 03 Octobre 2026 à 14 Heures 30

Ronde 3 samedi 21 Novembre 2026 à 14 Heures 30

Ronde 4 samedi 05 Décembre 2026 à 14 Heures 30

Ronde 5 samedi 09 Janvier 2027 à 14 Heures 30

Ronde 6 samedi 23 Janvier 2027 à 14 Heures 30

Ronde 7 samedi 06 Février 2027 à 14 Heures 30

Ronde 8 samedi 20 Mars 2027 à 14 Heures 30

Ronde 9 samedi 03 Avril 2027 à 14 Heures 30

Article 6 :

Inscription Droits d'inscription : Seniors 30 € Jeunes 15 €

Article 7 : Prix ▪

Total des prix : 75% des inscriptions. La liste sera affichée au début de la 7 -ème ronde dans la salle de jeu. ▪ Les prix sont attribués par rapport à la place réelle. ▪ Le Elo pris en compte pour le classement final est celui du mois de Avril ▪ Le classement Elo estimé

compte pour le calcul des prix comme un classement Elo réel. ▪ Les prix sont non cumulables ▪ **Tout joueur absent (ou non représenté) à la cérémonie de clôture renonce à son prix.**

Article 8 :

Classement et départages Le classement final est établi suivant le nombre de points des parties. Le départage en ordre d'importance : « Buchholz Tronqué » puis le « Cumulatif » puis la « Performance »

Article 9 : Retard

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le lancement de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 10 : Nullité

Par accord mutuel Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Les joueurs ne peuvent pas conclure un match nul avant le 20ème coup.

Article 11 : mesure sanitaire

Toute personne participante au tournoi doit suivre les consignes sanitaires en vigueur.

Article 12 : Fin de partie

Les joueurs rangent les pièces et le vainqueur (ou le joueur avec les blancs en cas de match nulle) apport les deux originaux des feuilles de partie à la table pour des scores et note le résultat sur la feuille de la ronde.

Article 13 : Commission d'appel

L'arbitre principal constitue en début du tournoi une commission d'appel composée de l'organisateur/ l'arbitre principal, de 1 joueurs choisis dans le tournoi. Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident, continuer la partie en appliquant les directives de l'arbitre, dès la fin de la partie (délai maximum de 30 min.), déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal.

Article 14 : Comportement des Joueurs

La salle de jeu comprend « la zone de jeu », les toilettes, « la zone fumeur » et « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre. • Eviter toute discussion et toute lecture suspecte. • Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur et pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi. • Les pendules doivent être manipulées calmement. • Les téléphones doivent être éteints et rangés sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie. Néanmoins, en cas de nécessité de rester joignable, prévenir l'arbitre qui prendra les mesures nécessaires, et ce avant le début de la ronde. • Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zone non-fumeur » par les responsables de la sécurité du site.

▪ Tout participants s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs.

Article 15 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle antidopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 16 : Autorisation photos et autres publications Par son inscription à l'Open le joueur(se) adulte ou les parents de joueur(se) mineur(e) donnent autorisation sauf demande de la part de l'intéressé(e) à l'organisateur de publier sur le site internet et page Facebook du C E A ou d'autres supports en lien avec l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

Article 17 :

Acceptation du règlement L'inscription à l'Open d'Aubagne implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

AUBAGNE LE 31/08/ 2026

L'Arbitre Principal

TIRAN Baptiste

Organisateur



Cercle d'Échecs AUBAGNAIS

